



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

BP REA

Code RNCP : 38093

Diplôme de niveau 4

Objectifs de la formation

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire le processus de production
- Gestion technico-économique, financière et administrative
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Modalités pédagogiques

- Mise en situations réelles
- Exposés avec jalons d'évaluation
- Dossiers à réaliser et à expliciter
- Travail collaboratif ...

Modalité de validation / Nom du certificateur

Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Nos différences

- 10 semaines de stage pour mieux appréhender les gestes professionnels.
- Des situations professionnelles en mode projet pour analyser votre prochaine activité.
- Des chaussures de sécurités + le SST.
- Formation accessible en présentiel ou en distanciel



Date de Formation



[Date de la prochaine session](#)



Voie de Formation

Formation adulte en pratique
Pratique et Théorique

Public ciblé

- Demandeur d'emploi
- Porteur de projet
- Personne en reconversion, novice motivé par le monde agricole

Pré-requis

- Aptitude physique
- Maîtrise des savoirs de base (français, mathématiques)
- Un niveau minimal en informatique
- Autonomie

Conditions d'inscription

- Ne pas être salarié
- Motivation
- Sans condition d'âge

Modalité de sélection

Tests de prérequis et entretien individuel
Réponse dans la semaine qui suit l'entretien



* Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences »



Chargée d'Ingénierie
07 63 74 80 17
02 48 70 55 15
bourges@cfppa.fr
Le Sollier CS18
18570 Le Subdry

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



- Accompagnement Personnalisé Individuel
- Présence d'une Référente Handicap dans le centre
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA...
- Salles de cours accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par contre en entreprise, cela relève de l'exceptionnel

Modalité et délais d'accès

- En présentiel, l'entrée en formation peut se faire de septembre à novembre
- En distanciel, à tout moment

Modalités d'Adaptation

A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

Condition d'inscription à l'examen

- Avoir plus de 18 ans
- 1 an d'activité professionnelle + un diplôme de niveau 3 (CAP)
- si pas de diplôme : 1 an d'activité professionnelle en lien avec le secteur OU 3 ans hors secteur

Principaux débouchés

- Chef d'entreprise
- Ouvrier maraîcher
- Salarié(e) hautement qualifié(e) en agriculture

Suites de parcours possibles

- BTS Agricole
- Certificat de Spécialisation

Indicateurs (Session 2023)

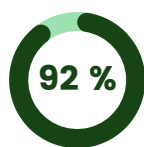
Taux de réussite aux examens*



Taux d'insertion Professionnelle à 6 mois



Taux d'appréciation



*en relation avec le taux de présentation aux UCs

Date d'enregistrement de la certification

01-01-2024



Version Avril 2024

Durée et Rythme de la Formation

- 960h en centre
- 350h en entreprise
- 2 jours en centre
- 3 jours en entreprise

Contenus Principaux de la formation

Capacité 1 : Se situer en tant que professionnel

Capacité 2 : Piloter le système de production

Capacité 3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Capacité 4 : Assurer la gestion technico-économique financière et administrative de l'entreprise

Capacité 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Capacité 6 et 7 : A choisir parmi les UCARE proposées

Modalités d'évaluation (Situation Professionnelle d'Évaluation)

SPE1: Analyse de l'environnement de l'entreprise (C12 et C2 : 164h)

SPE2: Conduite des productions (C11 et C3 : 278h)

SPE3: Commercialisation et négociation (C3 : 112h)

SPE4: Comptabilité et l'analyse de gestion (C4 : 266h)

SPE5 et 6: UCARE (2 UCARE : 140h)

- Validation possible par bloc de compétences
- 7 Capacités à acquérir pour obtenir le diplôme. Ils sont évaluées à travers des situations professionnelles d'évaluation

Rémunération

- Indemnisation : en fonction des situations : Conseil Régional, France travail...
- Indemnités région : entre 520 et 710 euros / mois

Les tarifs de formation

11 520 € finançable par le conseil régional ou autres dispositifs : PRF, CPF, Contrat Pro, France travail etc...



Site Spécifique
BP REA



Chargée d'Ingénierie

07 63 74 80 17
02 48 70 55 15

bourges@cfppa.fr

Le Sollier CS18
18570 Le Subdray